



Séance du jeudi 8 Février 2024 à 18h45

Date de convocation : samedi 3 février 2024

Ordre du jour :

- **Approbation procès-verbal réunion 11 février 2024**
- **Subventions communales -année 2024**
- **informations et questions diverses**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - Mme SAINSON - M. CHESNEAU - Mme BLANCHETIERE - M. DANGER – Mme LOUPIAS – Mme COURTEAUX – M COURTEAUX - M. BRIANDET - M. DUBOIS - M. DUPRE - Mme OUVRAT – Mme LATREILLE – M VINCENT - M. CRIBELIER (arrivée 19h30) - M. OZANNE - Mme BRISSET

Absente excusée : Mme ASTIER BOURBON

M DUPRÉ est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si des observations sont à apporter au procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date 11 janvier 2024. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le tableau ci-joint fait état des subventions décidées lors du Conseil Municipal après discussion des propositions effectuées par la Commission Finances.

Associations - organismes	2024		2024		VOTES
	Effectif	Montant demandé	Montant proposé	Montant voté	
CSF - Châtillon-sur-Cher		2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	13 P + 1 A
CSF Châtillon-sur-cher - école foot 15 €/enfant	52		780,00 €	780,00 €	14 P + 1 A
Les Chantiounes - atelier théâtre 15 €/enfant		50,00 €	75,00 €	75,00 €	16 P + 1 pas prise au vote
Amicale sapeurs-pompiers Selles-sur-Cher			150,00 €	150,00 €	17 P
CAM Vallée du cher Controis		200,00 €		- €	
Souvenir français		100,00 €	100,00 €	100,00 €	16 P + 1 A
Secours Populaire			100,00 €	100,00 €	16 P + 1 A
Secours catholique			100,00 €	100,00 €	16 P + 1 A
Croix-Rouge			100,00 €	100,00 €	16 P + 1 A
Restaurants du cœur			100,00 €	100,00 €	16 P + 1 A
Conciliateur de justice			50,00 €	50,00 €	17 P
BTP-CFA 50 €/enfant - (Dépt 41)	10		500,00 €	500,00 €	16 P + 1 non prise au vote
BTP-CFA 50 €/enfant - (Dépt 37)	2		100,00 €	100,00 €	17 P
Campus 37	1	80,00 €	50,00 €	50,00 €	16 P + 1 non prise au vote
Collège Saint-Aignan	2	162,26 €	100,00 €	100,00 €	17 P
LEAP Boissay 50 €/enfant	1		50,00 €	50,00 €	17 P
Valentin Haüy			80,00 €	80,00 €	17 P
JALMAV 41 (accompagnement fin de vie)		60,00 €	80,00 €	80,00 €	17 P
École de musique Selles-sur-Cher 15 €/enfant				30,00 €	15 P + 2 non prise au vote
Ecole de musique de St Aignan	1	100,00 €	15,00 €	15,00 €	17 P
Châtillon aéromodèle 41		700,00 €	700,00 €	700,00 €	17 P
Prévention routière		250,00 €	70,00 €	50,00 €	17 P
AFSEP			80,00 €	80,00 €	17 P
Gym Tonic des Pins		150,00 €	150,00 €	150,00 €	17 P
Ligue cancer comité Loir et Cher			80,00 €	80,00 €	17 P
Club des Laurends		150,00 €	150,00 €	150,00 €	15 P + 2 non prise au vote
Luttons contre le Harcèlement scolaire Sud 41		500,00 €	250,00 €	350,00 €	17 P + 1 A
Sté Musicale de Chémery		300,00 €	300,00 €	300,00 €	18 P
Jardin 'on eau Natur'Ailes			500,00 €	500,00 €	13 P + 3 A + 2 C
T'es CAPE		300,00 €	300,00 €	300,00 €	
TOTAL		7 044,41 €	6 110,00 €	6 220,00 €	

*P : pour / A : Abstention / C : Contre

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire nous informe que l'association « Dimanche en Famille » a proposé d'organiser une manifestation festive à Chatillon. Le coût serait de 200 euros + les frais de goûter pour la commune. Le tarif serait de 5 euros pour les participants. Les bénéfices seraient reversés aux associations de parents d'élèves.

Il a été également sollicité par la « Compagnie du Hasard » pour un projet de spectacle « Odyssée 2024 » pour les 8 ans et plus. Cet événement pourrait avoir lieu le 24 novembre 2024 au foyer rural.

Monsieur Ludovic DUPUY envisage d'équiper un hangar en photovoltaïque. Pour ce faire, il lui faut créer une poche à eau de 120 m³ pour la maîtrise du feu. Elle pourrait servir pour la protection incendie de 2 maisons isolées à proximité de cette poche. Il conviendra de déterminer les conditions, notamment financières, dans ce cas.

Madame Ana TREILLE demande s'il est prévu un aménagement de places de parking près du stade. Le stationnement est aujourd'hui difficile voire dangereux.

Il est ensuite évoqué les problèmes rencontrés par le comportement d'un agent des services techniques. Ce dernier a provoqué plusieurs incidents matériels en raison de sa maladresse, de son inadvertance et de sa négligence. Monsieur Le Maire prévoit de le convoquer rapidement avant de prendre d'éventuelles sanctions à son égard.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 14 mars 2024 à 18h45.

Monsieur Le Maire lève la séance à 20h15.

